

A la Une

La France parraine l'adoption des lignes directrices internationales sur la planification

ONU-Habitat, le Programme des Nations unies pour les établissements humains créé en 2001, met en œuvre l'agenda du développement urbain, centré sur deux objectifs complémentaires : favoriser un développement urbain durable et l'accès à un logement décent pour tous. Le [25^e conseil d'administration](#) du programme s'est tenu du 17 au 23 avril 2015 à Nairobi afin de préparer sa contribution à l'agenda de développement post-2015.

Un nouvel agenda urbain à construire

De nombreux partenaires de l'agenda du développement urbain ont participé aux échanges : administrations, autorités locales, société civile, secteur privé, groupes de femmes et de jeunes.

Deux thèmes ont guidé les discussions : le lien entre les milieux urbain et rural et le rôle d'ONU Habitat dans l'élaboration de l'agenda post-2015. Le programme de travail 2016-2017 ainsi que la gouvernance du programme ont également été discutés.



La planification urbaine et territoriale, une priorité

Définie comme priorité du plan stratégique 2014-2019 d'ONU Habitat, la planification urbaine est un processus permettant d'élaborer des stratégies et des plans territoriaux afin d'atteindre les objectifs sociaux, environnementaux et économiques définis par un territoire. Dans le cadre d'une approche intégrée, la planification redéfinit les formes et les fonctions des villes afin d'assurer un développement social inclusif, une croissance économique soutenue ainsi que la protection et la gestion de l'environnement. La planification est avant tout un processus intégratif et participatif. La gouvernance urbaine met en avant la démocratie, la participation et l'inclusion, la transparence et la responsabilisation des autorités locales.

Un cadre de réforme des politiques urbaines

ONU Habitat a été mandaté pour élaborer les Lignes directrices internationales (LDI) en matière de planification urbaine et territoriale suite à l'adoption d'une résolution parrainée par la France et l'Inde, présentée lors du 24^e conseil d'administration en avril 2014.

Afin de préparer ces lignes directrices, 25 experts ont été sélectionnés, parmi lesquels Brigitte Bariol, déléguée générale de la FNAU, et Serge Allou, expert technique international français auprès de Cities Alliance. Ce processus a bénéficié de l'appui technique et financier de la France. Les membres du PFVT ont été consultés lors de la première phase du processus.

Présentées lors du 25^e CA d'ONU Habitat dans le cadre d'une résolution parrainée par la France, le Japon, l'Afrique du Sud et l'Ouganda, les LDI en matière de planification urbaine et territoriale ont été adoptées. Cette résolution appelle ainsi les partenaires techniques et financiers à accompagner les États dans l'adaptation des lignes directrices à leurs contextes nationaux et locaux, et à développer des outils et des indicateurs de suivi et de mise en œuvre.

Les LDI sur la planification urbaine et territoriale complètent ainsi [deux lignes directrices](#) déjà adoptées en matière de décentralisation et de renforcement des autorités locales (2007) ainsi que d'accès aux services de base pour tous (2009). Ces trois documents contribueront à l'élaboration du nouvel agenda urbain défini lors de la conférence Habitat III ainsi qu'au débat sur l'agenda du développement et la conférence Paris-Climat 2015.

Deux évènements parallèles

Une centaine de personnes ont échangé en parallèle des sessions officielles. Organisé par le Centre des Nations Unies pour le développement régional (UNCRD), le premier atelier a présenté comment les directives pouvaient instiller de meilleures pratiques. Le second *side event*, organisé par l'Ouganda, a permis de discuter des différentes stratégies de mise en œuvre et d'adaptation aux spécificités des contextes locaux et nationaux.

Pour aller plus loin

ONU Habitat : www.unhabitat.org

Orientations de l'aide française en faveur de la maîtrise d'ouvrage publique locale, 2014. [Publication](#)

Orientations de la coopération française en appui à la planification urbaine stratégique, 2012. [Publication](#)

En bref

- **Paul DELDUC** est nommé **Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature** depuis le 16 mai 2015. La Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) est placée sous tutelle conjointe des ministères de l'Écologie et du Logement et représente la co-présidence du PFVT.
- **L'AFD et LAVUE** organisent un colloque **Repenser les quartiers précaires : écrits, cheminements et interventions** les 8 et 9 juin à Paris. Retrouvez le programme et inscrivez-[vous](#) !
- Le **6^e Forum de l'Action internationale des Collectivités territoriales** se tiendra les 29 et 30 juin 2015 à Paris. Plus [d'informations](#) sur le programme et inscriptions en ligne.
- Le **Sommet Climat et Territoires** se tiendra les 1^{er} et 2 juillet 2015 à Lyon. Ce sommet sera un rendez-vous important, 6 mois avant la Cop 21, marquant l'engagement des acteurs des territoires dans la lutte contre le dérèglement climatique. Plus [d'informations](#).
- **Comment financer l'action contre le dérèglement climatique ?** Suite au forum qui s'est tenu le 31 mars et qui a réuni des banques de développement et des financeurs privés, une norme définissant et mesurant les financements favorables au climat a été établie. Découvrez les [déclarations](#) issues des ateliers.
- Le **Partenariat français pour l'eau (PFE)** s'est rendu au **7^e Forum mondial de l'Eau** en Corée du Sud du 12 au 17 avril 2015. Retrouvez le [bilan partagé](#) de cet événement qui contribuera une base pour les actions du PFE en vue de l'adoption de l'agenda post-2015 et de la 21^e Conférence des parties sur le climat.



Plénière d'ouverture du 25^e conseil d'administration d'ONU Habitat, Nairobi (Kenya) ©ONU Habitat

Pour aller plus loin



- **Vers la définition d'un nouvel agenda urbain en 2020 - Positionnement et enjeux pour la France.** Ce [document](#) issu du rapport France élaboré dans le cadre de la préparation de la Conférence habitat III présente les défis ainsi que l'approche française pour une ville durable.
- Claudia Cirelli, Bénédicte Florin publient **Sociétés urbaines et déchets. Éclairages internationaux.** A travers 18 études de cas, au Nord comme au Sud, la publication décrypte les jeux d'acteurs dans le domaine de la gestion des déchets en milieu urbain. [Publication](#)

Opportunités

- **La France s'engage au Sud** est un appel à projets porté par Patrick Kanner, ministre français de la Ville, de la Jeunesse, des Sports, et Annick Girardin, secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie. Il a pour objectif de repérer et de soutenir des projets sociaux innovants et de développer des partenariats avec la France. [Candidatez](#) jusqu'au 14 juillet 2015.
- **URBACT III** - L'appel à candidatures pour constituer le **vivier d'experts** est ouvert. Les experts appuieront les bénéficiaires à élaborer et mettre en œuvre les activités de production de connaissance notamment. Découvrez les [termes de référence](#) et le processus de candidature.

Retrouvez toutes les offres dans la [rubrique Opportunités](#) du site du PFVT

Agenda

9 juin 2015

Atelier PUCA : Politiques de l'habitat et territoires : connaissances et controverses
[Informations](#)

29 - 30 juin 2015

6^e Forum de l'Action Internationale des Collectivités

1 - 2 juillet 2015

Sommet Climat et Territoires

Rejoignez le PFVT !

Les acteurs français sont invités à signer la charte d'engagement et remplir le bulletin d'adhésion, téléchargeables sur le [site du PFVT](#).